

DEMANDE DE FORMATION
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR

Établissement _____ Interlocuteur _____
Tel. _____ Email _____

SALARIE

NOM _____ **Prénom** _____
Tél. mobile _____ **Commune de résidence** _____
 PEC • CAE • Emploi d'Avenir • CDDI en SIAE • CDDU en AI
 Adulte-Relais • Service Civique **Date fin de contrat :** /___/___/___/
 Autre statut _____ **Reconnaissance officielle d'un handicap**

FORMATION

AGENT HÔTELIER
FEMME DE CHAMBRE / ÉQUIPIER D'ÉTAGES EN HÔTELLERIE



4 jours de 9h à 17h à Chanteloup-les-Vignes
Groupe de 8 à 14 stagiaires • 172,20 € par stagiaire



- Consultez le programme de formation et vérifiez l'adéquation aux besoins.
- Le FLES proposera par mail les dates et lieu de formation.
- Le coût des formations est pris en charge par le FLES pour les salariés en insertion des établissements adhérents.
- Les formations sont ouvertes aux autres publics sur prise en charge de l'employeur.

ENGAGEMENTS

Le salarié s'engage à suivre la formation et prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.

Signature du salarié

L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires de la formation et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.
L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature + Cachet de l'employeur

Date :

Pour tout renseignement Tel. 01.34.82.52.37

A transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com



Questionnaire FSE

à remplir pour chaque bénéficiaire d'une action du FLES

L'action du **FLES** est cofinancée par le **Fonds Social Européen** ; à ce titre, l'Union Européenne nous demande de recueillir auprès des bénéficiaires des informations qui feront l'objet d'un **traitement informatique anonyme destiné au suivi et à l'évaluation des actions.** Le destinataire des données est le Ministère du Travail en tant qu'autorité de gestion du programme FSE. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la DGEFP (dgefp.sdfse@emploi.gouv.fr, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DGEFP SDFSE, 14 Avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP).

Ce questionnaire doit être renseigné entièrement et très lisiblement.

NOM (en capitales)

PRÉNOM (en capitales)

.....

.....

Date de naissance : (jour/mois/année) **Sexe** : homme femme

Ville de naissance : **Code Postal** : **Pays** :

Adresse (n° et nom de rue) :

Code postal : **Commune**

N° téléphone :

Quel est votre plus haut niveau d'études atteint ?

Inférieur à l'école primaire Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP...

Niveau baccalauréat Diplôme supérieur au baccalauréat

Vivez-vous seul(e) avec des enfants à charge ? Oui Non

Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? Oui Non

Lors de votre embauche, aviez-vous le RSA, l'ASS, l'AAH ou l'API ? Oui Non

à transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com

Programme de la formation
**FEMME DE CHAMBRE / ÉQUIPIER D'ÉTAGE
 EN HÔTELLERIE**

Intitulé de l'action	Formation employé (e) d'étages en hôtellerie
Durée en jour	4 jours
Durée en centre	28h
Public visé	Personnes en contrats d'insertion
Objectifs de la formation	Découvrir les métiers du service étages en hôtellerie Mettre en œuvre les 1ères techniques de nettoyage et de remise en état d'une chambre et parties communes
Détail du programme de formation	Découverte de l'univers de l'hôtellerie/ présentation des métiers de l'hébergement Les produits d'entretien Connaissance et respect des normes d'hygiène Remise en état d'une chambre, des sanitaires et parties communes • Approvisionner et organiser un chariot de façon à assurer la fluidité du travail Mettre en place un plateau petit-déjeuner en stricte conformité avec la commande
Modalités	Formation en présentiel en centre et plateau technique
Coût horaire HT par stagiaire	6.15 € / heure
Nombre de stagiaires minimum	8
Nombre de stagiaires maximum	14
Modalité de suivi et d'évaluation	Un bilan final sera organisé en fin de formation. Après ce parcours les stagiaires pourront poursuivre leur parcours de professionnalisation en alternance (contrat de professionnalisation)